

## Bujumbura rappelle son ambassadeur en Belgique dans un contexte tendu

@rib News, 11/12/2016 - Source Xinhua Le Burundi rappelle son ambassadeur en Belgique pour exprimer son mécontentement à l'égard de Bruxelles Le gouvernement burundais a décidé de rappeler son ambassadeur en Belgique, Jérémie Banigwaninzigo, pour exprimer son mécontentement par rapport au comportement de cette dernière dans les relations entre les deux pays.

"Il s'agit d'une décision du gouvernement du Burundi pour exprimer son mécontentement par rapport au comportement inamical et répétitif des autorités belges à l'endroit des intérêts du gouvernement et du peuple burundais", a confirmé vendredi Bernard Ntahiraja, assistant du ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, sur les ondes de la radio nationale. Le paroxysme du mécontentement du Burundi contre la Belgique s'est révélé lors du dernier discours du secrétaire général du parti CNDD FDD au pouvoir (Conseil National pour la Défense de la Démocratie, Force de Défense de la Démocratie), Evariste Ndayishimiye, le samedi 26 novembre à Rumonge au sud du pays. Dans ce discours, il a nettement accusé la Belgique "de préparer le génocide au Burundi", et de "susciter les tensions entre le Burundi et l'Union Européenne ainsi que les Nations Unies", et "d'avoir conçu le coup d'état du 13 mai 2015" contre les institutions du Burundi. Pour prouver cela, le secrétaire général du CNDD FDD dit que "la Belgique a accueilli les putschistes sur son territoire". Et quand dernièrement le sénat belge a facilité l'organisation à Bruxelles d'une conférence-débat qui a réuni des sénateurs belges et l'opposition burundaise en exil en Belgique sur la situation des droits de l'homme au Burundi et l'inaction de la communauté internationale face à la gravité de cette situation, les autorités burundaises au plus haut niveau ont réagi négativement contre cette attitude du sénat belge. "C'est inacceptable. C'est une leçon. Le peuple burundais tire la conclusion que la Belgique est derrière tous les actes d'agression et de perturbation de l'ordre public dans le pays", a réagi ainsi le Conseiller Principal en communication à la présidence de la République, Willy Nyamitwe. Ces relations inamicales entre la Belgique et son ancienne colonie étaient tendues même dès le début des manifestations contre la candidature du troisième mandat du président Pierre Nkurunziza à la fin du mois d'avril 2015. Déjà en décembre 2015, le gouvernement disait dans un communiqué du 15 qu'il "s'étonne de l'amalgame entretenue par le gouvernement belge à travers les déclarations de son vice-Premier ministre et ministre des Affaires Etrangères, Didier Reynders, qui, tout en condamnant les violences de ceux qu'il appelle les assaillants, affirme en condamnant gratuitement les forces de sécurité burundaises d'usage de forces disproportionnées dans leur riposte, comme si la Belgique connaissait la nature, la qualité et la quantité des armes utilisées par les terroristes pour affirmer la disproportion de la riposte". Le communiqué du gouvernement du 15 décembre 2015 va plus loin en disant que "la prise de position du gouvernement belge dans le conflit burundais et ce, en faveur des personnes ou des milieux impliqués dans les violences constitue une véritable entrave à tous les efforts de réconciliation du peuple burundais", avant d'ajouter que c'est la Belgique qui en portera toute la responsabilité.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});